

(!) Attention, suite aux différents retour, il semble que cette randonnée soit momentanément non réalisable du fait :

- de travaux dans la ville de Sierck,

- d'une fermeture provisoire du chemin de retour, liée à un champignon attaquant les arbres.

Une mise à jour sera publiée une fois le chemin à nouveau accessible.

Randonnée offrant des points de vue magnifiques sur la vallée de la Moselle, le Stromberg et le Château de Sierck.



Trace n° 649188

 Durée	4h 05	 Difficulté	Moyenne
 Distance	12,09 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	229 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	228 m	 Commune	Montenach (57480)
 Point haut	324 m		
 Point bas	147 m		

 Randonnée accessible via la Gare de Sierck-les-Bains.

Description

Le départ se fait depuis le village de [Montenach](#) ; le parking se trouve Rue des Ponts sur la gauche.

Le balisage à suivre est un rectangle Jaune.

(D/A) Traverser le village de Montenach et virer à droite pour remonter la route de Sierck jusqu'à la D956.

Aller à gauche et traverser le pont.

(1) Après le pont, prendre la route forestière sur la droite, suivre cette route qui vous amènera sur les hauteurs de la région de Sierck.

(2) Au sortir de la forêt, s'engager sur la droite dans le chemin traversant les champs, puis suivre sur la droite la petite route de campagne en direction du hameau de Koenigsberg.

(3) Traverser ce hameau et ses magnifiques maisons. Au croisement, s'engager sur la route forestière sur la droite et poursuivre tout droit.

(4) Arrivé à l'antenne, prendre le chemin sur la droite s'engageant dans la forêt. À la cote 283, bifurquer sur la gauche et poursuivre jusqu'à la jonction avec le chemin de l'Alterberg.

(5) Prendre le chemin à droite qui redescend en passant devant un collège.

(6) À l'intersection, tourner à gauche et continuer à suivre le rectangle Jaune dans la Rue de Bellevue. Prendre la première rue à droite et descendre en direction de la Poste.

À la Poste, suivre la D654 à droite sur une vingtaine de mètres, puis prendre la Rue de la Tour d'Horloge également sur la droite.

Passer la mairie sur la gauche et prendre la Rue du Cardinal Billot sur la droite.

(7) Au panneau directionnel, à l'arrière du château de Sierck, aller tout droit pour remonter la Rue du Cardinal Billot, puis prendre sur la gauche la Rue de Marienfloss qui se poursuit par un chemin forestier.

(8) Ne pas traverser le ruisseau, mais suivre le chemin forestier qui le longe, bordé d'étranges roches de quartzites.

Des panneaux d'interprétation sont placés au bord du ruisseau afin de mieux appréhender les quartzites et le milieu naturel environnant.

Après avoir quitté les bords du ruisseau et remonté les marches le long du chemin forestier, rejoindre la D956.

(9) La suivre à gauche, puis obliquer à droite. Suivre le GR®5 (balisage Blanc et Rouge) qui vire à droite en direction de Montenach. Traverser le village et revenir au point de départ (D/A).

Points de passage

D/A Parking Rue des Ponts

N 49.421446° / E 6.381705° - alt. 205 m - km 0

1 Pont

N 49.420175° / E 6.373422° - alt. 194 m - km 0.82

2 Lisière de forêt

N 49.41166° / E 6.365805° - alt. 279 m - km 2.13

3 Hameau de Koenigsberg

N 49.420692° / E 6.359754° - alt. 300 m - km 3.68

4 Antenne télécom

N 49.426847° / E 6.356342° - alt. 319 m - km 5.17

5 Chemin de l'Alterberg

N 49.436895° / E 6.351149° - alt. 263 m - km 6.63

6 - Château des Ducs de Lorraine (Sierck-les-Bains)

N 49.439503° / E 6.356127° - alt. 207 m - km 7.2

7 Panneau directionnel - Moselle (rivière) - Affluent du Rhin

N 49.439978° / E 6.359389° - alt. 165 m - km 8.34

8 Ruisseau de Montenach

N 49.435499° / E 6.362393° - alt. 160 m - km 8.9

9 Jonction avec la D956

N 49.428089° / E 6.367006° - alt. 230 m - km 10.07

D/A Parking Rue des Ponts

N 49.421571° / E 6.381834° - alt. 206 m - km 12.09

Informations pratiques

Prévoir les chaussures et l'équipement adapté.

Aucun point de ravitaillement en eau sur le parcours, prévoir le nécessaire.

Du (6, pour les personnes souhaitant raccourcir la randonnée, il est possible de passer directement au (7) : en passant derrière le château de Sierck par le Chemin des Glacis.

À voir

Visite des villages de Montenach et de Sierck.

Château de Sierck.

Rives de la Moselle.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-quartzites/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

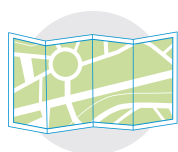
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



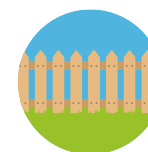
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



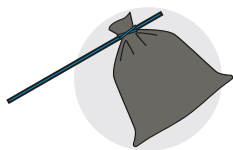
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.